

# ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

## USTM : de crise en crise, une h

**DES** enseignants en grève, des étudiants qui prennent ensuite le relais. Une année académique en décalage avec celle actuelle. Des infrastructures vieillissantes dont la réhabilitation sonnera le salut pour une certaine année académique. L'Université des sciences et techniques de Masuku donne l'impression d'un grand malade auquel il faut impérativement prescrire un remède de choc au risque de la voir sombrer.

Line R. ALOMO  
Franceville/Gabon

UNE entrée jonchée de carcasses de pneus brûlés. Point de matelas et d'étudiant dehors. Ici, il règne plutôt un calme de cimetière. Ce mardi matin, il est 8 heures et l'Université des sciences et techniques de Masuku (USTM) est encore endormie sous l'épais manteau blanc (signe de la saison sèche) qui enveloppe toute la ville. Du sit-in des étudiants dormant sur des matelas qui ont inondé les réseaux sociaux, il ne reste que ces pneus calcinés. Il a fallu attendre trois heures plus tard aux équipes de L'Union pour apercevoir un frémissement de vie à l'intérieur de l'établissement. Le portail n'est plus barricadé. Juste une chaise (?) au centre qui oblige d'ailleurs les véhicules à se garer dehors. Dans un coin de l'entrée de cette "prestigieuse" université située au sud-est du Gabon, des membres du Syndicat national des enseignants-chercheurs (Sne-USTM) forment une ronde sous un arbre. Ils parlent, plutôt sans passion, de carrière et autres évolutions de leur situation administrative. Selon Franck Olivier Atomo Nkwele, secrétaire général de la mutuelle de la faculté des sciences, tout a commencé par la grève des enseignants revendiquant leurs vacances et une réhabilitation des salles de classe. Pourtant dans leur procès-verbal du 22 février 2020, les enseignants s'étaient engagés à aller sans anicroche au terme de l'année académique 2019-2020. Quelle ne sera pas leur surprise lorsque cette promesse contenue (pourtant) dans leur PV est remise en cause avec le déclenchement d'une grève des enseignants entraînant de facto la suspension des soutenances ? Il n'en fallait pas plus pour que les étudiants de Master II, toutes facultés confondues appuyés par leurs camarades, décident d'entrer dans la danse.

Et de la façon la plus bruyante et violente. Pour exprimer leurs colères, ils font atterrir les matelas devant l'université pour un sit-in devant le portail de l'établissement. Les pneus sont aussitôt brûlés, le portail barricadé. Et c'est parti. Les réseaux sociaux appelés en renfort vont prendre le relais, les commentaires aller bon train. Mais que s'est-il réellement passé pour que des crises succèdent aux crises ? Rien de nouveau sous le soleil car, des crises, l'USTM semble vivre à leur rythme. Étudiants et enseignants se relayant au gré des revendications. Cette fois aura juste eu un retentissement certain du fait peut-être qu'une grève était la cause d'une autre. Dans les faits, une assemblée générale du Sne-USTM en date du 22 février 2020 avec PV entendait bien finir l'année académique

Est-on sorti de l'auberge ? Rien n'est certain. Tant il reste en coulisse un protocole d'accord rédigé, apprend-on, par les ministères concernés (Enseignement supérieur, Budget, Fonction publique) et les partenaires sociaux sur lequel reposent tous les espoirs.

Sne-USTM a répondu. Bien que les points de revendications de l'USTM soient clairement identifiés : déficit en enseignants, infrastructure vieillissante, cumul



Photo: LRA

**De la réhabilitation des salles pédagogiques dépend le démarrage de l'année académique 2020-2021**

d'impayés des vacances..., il fallait donner suite à cet appel et aviser. En notant au passage que ces points de revendications restent pendants et laissent peser au-dessus des enseignements et peut-être des soutenances une épée de Damoclès. Dans ces conditions, comment être certain que cette année 2019-2020 ira à son terme, que ce calumet de la paix durera le temps d'en finir avec ne serait-ce que les fameuses soutenances qui étaient le point culminant du mouvement des étudiants ? Le directoire de l'USTM est confiant en tout cas, estimant que le Sne s'est montré disposé à aller au bout de cette année académique. "Si le Sne avait voulu être jusqu'au-boutiste, il n'aurait pas permis aux enseignants de régler les problèmes de la cellule d'examen pendant la grève. Nous ne voyons pas pourquoi il changerait maintenant que la machine est lancée." Il faut savoir qu'au plus fort des

crises, c'est ce directoire qui a appelé les "belligérants" autour de la table de négociations pour des solutions qui satisfassent tout le monde. "Hier (lundi 11 juillet, Ndlr) une réunion du conseil décanal réunissant le personnel administratif de l'université, les mutuelles et représentants des syndicats s'est tenu. Au sortir de là, il a été décidé de faire soutenir les Masters à partir du 21 juillet, de poursuivre les activités pédagogiques, d'afficher les notes. Les enseignants ayant suspendu leur mouvement, le temps d'aller au terme de l'année académique 2019-2020", renseignait le SG de la mutuelle. Qui indiquait que c'est cette rencontre et ses décisions qui avaient permis de lever le sit-in. Une levée de sit-in que l'on doit donc à un management du directoire universitaire qui aura consisté à donner au Sne l'état des avancées des discussions avec la tutelle concernant leurs revendications. Revendications

pour lesquelles le recteur serait actuellement en mission dans la capitale, précise le directoire qui assure l'intérim. Est-on sorti de l'auberge ? Rien n'est certain. Tant il reste en coulisse un protocole d'accord rédigé, apprend-on par les ministères concernés (Enseignement supérieur, Budget, Fonction publique) et les partenaires sociaux, sur lequel reposent tous les espoirs. Selon le président du Sne-USTM, ce protocole est la solution-miracle pour une paix durable dans les universités et grandes écoles du Gabon. Sauf que ce document n'est toujours pas signé par les autorités. Il devait l'être depuis le 5 juillet 2021, mais jusqu'alors, rien. Quelqu'un a-t-il intérêt à ce que cette situation de pourrissement s'éternise ? En tout cas, pour Nguema Ndong, si ce protocole est signé, l'enseignement supérieur pourra fonctionner normalement. Alors qu'est-ce qui coince ?

# Histoire sans fin ?



## Signature du protocole d'accord : solution miracle ?



L'administration a été un bon intermédiaire.

L.R.A.  
Franceville/Gabon

**R**IEN n'est certain, mais ce document porte en lui les germes d'un certain espoir. Tant il semble récapituler toutes les situations, points de revendications en précisant à chaque fois les engagements des parties pour une sortie de crise dans les universités, grandes écoles et autres instituts de recherches. Les solutions, étalées sur le long terme, laissant penser que c'est avec le temps que la mécanique va retrouver son rythme. Si le document est bien pensé, bien rédigé et en possession des parties prenantes, il ne porte hélas, jusqu'ici, aucune signa-

ture. Pourquoi cette frilosité au moment d'acter tout ce qui y est contenu ? Pourquoi ne pas donner une chance à ce document et aux solutions qu'il préconise pour faire ses preuves ? Sauf à penser qu'il va se trouver d'autres "penseurs" pour remettre en cause les termes du protocole d'accord...

Des questions auxquelles il est difficile de répondre. En attendant que les parties consentent à franchir le cap de la signature, les crises vont continuer de se succéder aux crises dans les universités et grandes écoles et porter un peu plus un coup à un système éducatif déjà décadent depuis des lustres.

## Cette réhabilitation tant attendue !



L.R.A.  
Franceville/Gabon

**D**E grève en grève, toutes les universités publiques du Gabon décidément se ressemblent. D'un côté, les enseignants qui revendiquent leurs vacances, de meilleures conditions de travail, et autres reclassements. De l'autre, des étudiants qui leur emboîtent le pas pour des requêtes diverses.

La conséquence serait-elle ces années académiques en retard, en décalage ou en chevauchement ? À l'USTM, on négocie pour que se termine l'année académique 2019-2020 tandis que la rentrée académique de l'année 2020-2021 dans laquelle l'on devrait, dans la norme, être, est conditionnée

par la réhabilitation des infrastructures. Et cette situation d'année académique sérieusement perturbée ne date pas d'hier. Même la crise sanitaire ne saurait justifier ce décalage, retard, que sait-on encore ? Même si le directoire universitaire soutient que l'établissement met un point d'honneur à finir ses volumes horaires quoi qu'il arrive.

Sachant qu'à l'USTM, la réhabilitation des infrastructures ou tout au moins les garanties d'un début des travaux est la condition pour que démarre l'année 2020-2021 ; que l'on aurait vu un représentant d'une entreprise venue présenter sa lettre d'attribution d'un lot du marché ; que depuis lors, on continue d'attendre qu'il achemine le matériel dont il aura

besoin pour démarrer sa partie des travaux ; que la demande de cotation desdits travaux adressée par le ministère des Travaux publics à l'entreprise est très récente, et date du 2 juillet (seulement !) pour des travaux dont on a vanté le démarrage bien avant le mois d'avril ; que l'on est au mois de juillet ; que les grandes vacances scolaires et universitaires pointent à l'horizon, faut-il alors considérer que la visite des responsables de l'une des entreprises n'avait pour but que de calmer les esprits, notamment ceux des enseignants-chercheurs de l'USTM qui revendiquent simplement le droit d'exercer leur noble métier dans des conditions décentes ? Alors, à quand le début de cette année académique 2020-2021 ?